



MDT Ligne 5

08.03.2017

Mise en place



La CGT a été reçue dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.

A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».

Chaque agent, chaque salarié doit avoir connaissance de ce qui est mis en place. Etre informé est une nécessité.

Lorsque la CGT œuvre, c'est pour et dans l'intérêt de tous

« Sans passe-droit, sans magouille » !

La direction de la ligne 5 a donc arrêté l'organisation

suivante :

- Deux équipes de 8 agents (1 par secteur)
- Horaires équipe NORD : prise de service à 19h00
- Horaires équipe SUD : prise de service à 18h45
- Local avec équipements par équipe
- Roulement de 42 jours

- Repos : équilibre sur chaque équipe, soit 3 par repos dans chaque équipe (rh1, rh2, rh3)
- Appel à candidature par note de service
- Dimension des équipes : 4 minimum. **La CGT a revendiqué 5 agents minimum, dans ce cadre nous avons proposé que l'équipe soit complétée par un 5ème AAM en immersion.**
- Notification des refus par écrit
- Seul critère, être titulaire du permis B
- Congés : à partir de l'année prochaine, tous les anciens CSA, désormais AAM intégreront la grille station
- 2 véhicules
- 6 places de parking **SUPPLEMENTAIRES** à Bastille
- Une réflexion est en cours pour créer un vivier

Pour la CGT, non seulement le protocole est respecté mais en plus la mise en place est bien cadrée !



Avec la CGT je suis informé !

cgtmetrorer@gmail.com

01 44 78 53 47